



LE GRAU

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous parle

MAI 2023, NUMÉRO 4



Par Charly CRESPE,
Président du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et
l'Unité

L'ÉDITO

Chers lecteurs, chères lectrices,

Vous lisez la quatrième édition de *Le Grau vous parle*. Un bulletin indépendant, écrit par et pour les habitants de notre belle cité Le Grau du Roi.

Dans ce numéro, vous trouverez un article de notre élu, Jean Pierre FILHOL, sur la simplification de l'utilisation des parkings de la ville. Le stationnement est un sujet indissociable de la question de la mobilité sur laquelle Martine LEMARCHAND vous propose un article au sujet d'une Arlésienne : notre navette urbaine.

Vous le savez, notre bulletin est ouvert sur la ville, et chacun peut y contribuer dans le respect de notre charte. Dans cette édition, nous avons accordé une double place à votre parole. Tout d'abord, nous avons choisi de relayer les informations de l'association « Café Citoyen » qui vient d'être créée sur la commune. Ensuite, nous avons accueilli Jean GLASSON qui a souhaité faire connaître son action au sujet des usagers de Port Camargue.

Quant à moi, je vous dis à très vite. J'espère vous voir nombreux à notre prochaine réunion publique estivale qui aura pour thème notre bilan de mi-mandat, et traitera de la question de la collecte et du traitement des déchets. Cette réunion est prévue le 22 juin 2023 à 18h30 à la salle Carrefour 2000. Elle sera suivie, comme toujours, d'un cocktail convivial.

Bonne lecture et bel été, ■



Par Jean-Pierre FILHOL, conseiller municipal

POURQUOI FAIRE SIMPLE, QUAND ON PEUT FAIRE COM...

Stationnement au Grau du Roi, mode d'emploi. Je vais ici **essayer** de vous **expliquer** le mode de fonctionnement des parkings de notre ville.

Il existe 4 zones de stationnement : une zone **rouge**, une zone **bleue**, une zone **verte** et une zone **orange**.

La première, **rouge**, appelée zone 0, est une zone réservée à 30 minutes de stationnement maximum et gratuit.

Ensuite, vient la zone **bleue**, zone 1, qui elle, est payante toute l'année, de 9 heures à 21 heures et non utilisable avec les Pass'Graulens.

Puis, vient la zone **verte**, zone 2, longue durée et utilisable avec les Pass'Graulens. Toutefois, les dates de stationnement payant sont différentes selon les parkings. Le paiement commence le 20 mars pour certains, quand pour d'autres, il débute le 10 mai ou un autre le 28 juin. Idem pour la fin du paiement, pour certains ce sera le 12 novembre, pour d'autres le 10 septembre et pour un autre le 03 septembre.

Puis, pourquoi faire simple, une seconde zone **verte**, donc zone 2, longue durée, concerne un parking, disponible uniquement hors saison et avec un tarif différent de l'autre zone **verte**.

Pour finir, il y a la zone **orange**, zone 3, qui est aussi un parking longue durée comme la zone **verte**, avec un tarif identique à la première zone **verte**, mais disposant d'une gratuité de 2 heures.

Vous n'avez pas tout compris ? Rassurez-vous, moi non plus, mais soyez vigilants et bonne chance déjà pour trouver une place... ■



Par Martine LEMARCHAND,
résidente rive gauche

L'ARLÉSIENNE

On en parle beaucoup, mais, on ne la voit toujours pas venir.

De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que j'attends en dehors des parkings ? Devinez !

Eh, oui, la « **navette** », pas celle des campings, mais celle que beaucoup de personnes espèrent voir arriver pour circuler aisément dans le Grau.

C'est possible puisqu'une navette, appréciée à l'époque, avait fonctionné, pendant une dizaine d'années, sous la mandature d'Etienne MOURRUT. Certes, ce dispositif devait être réactualisé en fonction de l'évolution des besoins, mais, il avait le mérite d'exister.

Elle a été **supprimée en 2015** (CM du 25/03/15), car trop « chère » (63000€) pour être remplacée par des « cyclo pouss-pouss » (20000€), puis par le « taxi » du CCAS (≈ 50000€).

Problème, celui-ci n'offre pas les mêmes prestations qu'une navette (taxi à réserver via le CCAS au maximum 1 fois /semaine), et ne correspond pas aux contraintes, en constante évolution, de tous les usagers. En effet, avec **la suppression massive des parkings** en centre-ville et le développement des **déplacements doux, inaccessibles à certaines personnes, un transport collectif est devenu indispensable** pour arpenter la ville.

Pourquoi l'Arlésienne me direz-vous ? Parce que, régulièrement, on entend parler d'études, de pôles multimodaux, de déplacements doux, du désir de rendre le centre-ville piétonnier, etc...ce que je peux comprendre, mais, il devient vital que la municipalité **réponde aux besoins de mobilité de tous les habitants.**

Le dossier est présenté comme difficile, certes, mais j'estime qu'après 8 ans de réflexions diverses et variées, ce dossier aurait **dû être réglé avant la suppression des stationnements.**

Alors, à quand cette navette prévue dans le programme de Monsieur le Maire ?

« Bien dire fait rire, bien faire fait taire », André DACIER.

CAFÉ CITOYEN



Par Patrice LECLERC,
résident Port Camargue



Rencontrer, parler, échanger, s'écouter, comprendre, commenter, ...

Autant de mots qui illustrent les moments de respiration qui doivent rythmer la vie de la démocratie.

Ce sont ces mots qui vont servir de fil directeur à ces « cafés citoyens » que nous avons décidé de faire vivre au Grau du Roi.

Tous les deux mois désormais, nous proposerons aux habitants de notre ville qui le souhaitent, de participer à des débats sur des thèmes diversifiés, mais tous centrés sur les enjeux de la démocratie et de la citoyenneté.

Un premier café citoyen a déjà eu lieu. Il s'est tenu dans la salle du restaurant l'Horizon, le vendredi 31 mars à 18H30, sur le thème « L'égalité hommes-femmes : mythe ou réalité ? »

La vingtaine de participants qui nous y ont rejoints, ont tous apprécié la qualité des interventions et la nature des débats, francs, productifs et toujours courtois.

Confortés par ce premier essai réussi, nous avons décidé d'organiser le prochain « café citoyen » au même endroit, le jeudi 8 juin à 18H30. Le thème abordé sera le suivant : La démocratie est-elle aujourd'hui en danger ?

Les thèmes qui pourraient être traités lors des cafés citoyens qui suivront pourront être librement proposés par les participants à l'issue de chaque café citoyen. Ils pourront également être choisis parmi les sujets suivants :

- Quelle place pour les personnes âgées dans notre société ?
- Ecologie, sauvegarde de l'environnement et réchauffement climatique : quelle réalité et quels enjeux ?
- L'absentéisme aux élections : peut-on et doit-on la combattre ?
- Les clivages qui fracturent la société : est-il possible d'y remédier ?
- L'immigration : une chance ou une fatalité pour la France ?

Et vous, qu'en pensez-vous ?

La démocratie est-elle en danger ?

Vous voulez en débattre, donner votre avis, échanger,
écouter, faire des propositions ...

**JEUDI 8 JUIN
18H30
BAR L'HORIZON**

Place du marché

Venez participer au Café citoyen



La mer est agitée... par Jean GLASSON, plaisancier

J'ai le plaisir d'annoncer à vos lecteurs la naissance du Comité de Défense des Plaisanciers de Port Camargue CDPPC. Nous sommes une équipe inféodée à personne, nous ne demanderons pas de subventions, car nous souhaitons rester indépendants. Ce comité est né suite aux augmentations délirantes des tarifs du port décidées par le Maire et la suppression de tarifs attractifs qui permettaient à Port Camargue de ne pas ressembler l'hiver au désert de Gobi (y a plus de forfait hiver, les plaisanciers fuient et mettent leur bateau sur remorque dans nos campagnes). Les acteurs économiques rencontrés (artisans, commerçants, restaurateurs...) ne me démentiront pas !

Je sais que par peur de représailles (exclusions, sanctions), bien des plaisanciers ne veulent pas apparaître sur les forums, je les rencontre sur les pontons et en message privé fb. Je leur dis que nous ne sommes pas à Moscou et que le port est à eux. La Capitainerie est un monopole de service public payé à l'origine par des subventions d'Etat, donc nos impôts et il n'est pas question d'en faire la vache à lait du Grau du Roi. Les infrastructures sont amorties depuis longtemps et les augmentations des tarifs ne se justifient plus comme en matière autoroutière. Aussi, était-il opportun de passer en 2023, la location annuelle d'un bateau de 5 mètres de 2000 euros à 2800 euros. Un retraité propriétaire de son voilier depuis 30 ans m'expliquait qu'avec sa location annuelle, il serait aujourd'hui propriétaire d'un studio au Grand Pavois, las, il n'est que locataire de quelques mètres carrés d'eau de mer. Avec la crise du pouvoir d'achat, la mort dans l'âme, il va le vendre.

Venez nous retrouver sur le site CDPPC : contre les augmentations de tarifs, pour des offres attractives pour relancer l'activité touristiques de Port Camargue et pour une plus grande transparence dans la gestion du port avec davantage de communication sur le site web de la capitainerie (les rapports des différentes réunions, le bilan, les listes d'attente...)

Facebook Comité de Défense des Plaisanciers de Port Camargue ■

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 22 JUIN
18H30
CARREFOUR 2000
PORT CAMARGUE

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE
NEWSLETTER

